

Bail de résidence de tourisme : peut-on le résilier tous les 3 ans ?



© 2023 Les Echos Publishing

L'interdiction de résilier tous les 3 ans un bail commercial portant sur un logement situé dans une résidence de tourisme classée ne s'applique qu'au bail initial. Une fois le bail renouvelé, l'exploitant de la résidence retrouve la faculté de donner congé aux propriétaires à l'expiration de chaque période triennale.

Projet de loi de finances : des parlementaires souhaitent revoir la fiscalité immobilière



© 2023 Les Echos Publishing

Des amendements au projet de loi de finances pour 2024 prévoient notamment d'appliquer le prélèvement forfaitaire unique aux revenus fonciers.

Crédits et réductions d'impôt : ne tardez pas trop pour modifier l'avance de janvier 2024 !



© 2023 Les Echos Publishing

Lorsqu'ils y ont intérêt, les contribuables peuvent, jusqu'au 13 décembre prochain, réduire, voire supprimer, l'avance de crédits et réductions d'impôt sur le revenu susceptible de leur être versée en janvier 2024.

Une pension de réversion pour les couples pacsés ?



© 2023 Les Echos Publishing

Déposée récemment, une proposition de loi a pour objet de permettre aux couples pacsés depuis au moins 5 ans de bénéficier d'une pension de réversion en cas de décès de l'un des partenaires.

Fermages impayés par un enfant à un parent : à rapporter à la succession ?



© 2023 Les Echos Publishing

En principe, les héritiers doivent rapporter à la succession

la valeur des biens que le défunt leur a donnés de son vivant. Les fermages que le défunt a renoncé à percevoir n'échappent pas à cette règle.

Assurance-emprunteur : le bilan de la loi Lemoine



© 2023 Les Echos Publishing

51 % des distributeurs d'assurance-emprunteur ont constaté une augmentation de l'activité de résiliation des contrats.

Transmission de biens ruraux loués par bail à long terme : du mieux pour l'exonération !



© 2023 Les Echos Publishing

Les transmissions à titre gratuit de biens ruraux loués par bail à long terme ou de parts de groupements fonciers agricoles sont partiellement exonérées de droits de mutation. Le seuil au-delà duquel cette exonération passe de 75 % à 50 % est porté de 300 000 € à 500 000 €.

Forex et cryptoactifs : attention aux risques d'escroquerie !



© 2023 Les Echos Publishing

L'Autorité des marchés financiers et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution viennent de rajouter à leur liste noire 22 sites internet ou entités qui proposent des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur cryptoactifs sans y être autorisés.

Projet de loi de finances pour 2024 : les mesures visant les particuliers



© 2023 Les Echos Publishing

Présentation des dispositions fiscales du projet de loi de finances pour 2024 qui intéressent les particuliers.

La gestion active reprend des couleurs !



© 2023 Les Echos Publishing

57 % des fonds américains gérés activement ont battu leurs homologues passifs.